

# LOXEAL®

## ENGINEERING ADHESIVES

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Loxeal 58-31, 58-31LV

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Loxeal 58-31, 58-31LV

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif. Agent d'étanchéité.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Loxeal s.r.l.  
Via Marconato 2  
Cesano Maderno  
20811 (MB)  
Italia  
Tel: +39 0362 529 301  
Fax +39 0362 524 225  
info@loxeal.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence national CHEMTREC France: +(33)-975181407

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Loxeal 58-31, 58-31LV

<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P273 Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P302+P352a EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P308+P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.</p>
<b>Contient</b>	2-PHENOXYETHYL METHACRYLATE, MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE, ACIDE ACRYLIQUE
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	<p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la Communauté actuelle, nationale et locale.</p>

### 2.3. Autres dangers

Aucunes dans les conditions normales. Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>2-PHENOXYETHYL METHACRYLATE</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 10595-06-9	Numéro CE: 234-201-1
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120752383-55-XXXX
<b>Classification</b>	
Skin Sens. 1A - H317	
Aquatic Chronic 2 - H411	
<b>MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 868-77-9	Numéro CE: 212-782-2
	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119490169-29-XXXX
<b>Classification</b>	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Irrit. 2 - H319	
Skin Sens. 1 - H317	

**Loxeal 58-31, 58-31LV**

<b>ACIDE ACRYLIQUE</b> <span style="float: right;"><b>1-&lt;2.5</b></span>		
Numéro CAS: 79-10-7	Numéro CE: 201-177-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119452449-31-XXXX
Facteur M (aigu) = 1		
<b>Classification</b>		
Flam. Liq. 3 - H226		
Acute Tox. 4 - H302		
Acute Tox. 4 - H312		
Acute Tox. 4 - H332		
Skin Corr. 1A - H314		
Eye Dam. 1 - H318		
STOT SE 3 - H335		
Aquatic Acute 1 - H400		
<b>HYDROPEROXYDE DE <math>\alpha,\alpha</math>-DIMÉTHYLBENZYLE</b> <span style="float: right;"><b>&lt;1%</b></span>		
Numéro CAS: 80-15-9	Numéro CE: 201-254-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475796-19-XXXX
<b>Classification</b>		
Org. Perox. E - H242		
Acute Tox. 4 - H302		
Acute Tox. 4 - H312		
Acute Tox. 3 - H331		
Skin Corr. 1B - H314		
Eye Dam. 1 - H318		
STOT SE 3 - H335		
STOT RE 2 - H373		
Aquatic Chronic 2 - H411		
<b>ETHYLÈNE-GLYCOL</b> <span style="float: right;"><b>&lt;1%</b></span>		
Numéro CAS: 107-21-1	Numéro CE: 203-473-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456816-28-XXXX
<b>Classification</b>		
Acute Tox. 4 - H302		
STOT RE 2 - H373		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin

## Loxeal 58-31, 58-31LV

**Contact oculaire** Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Inhalation** Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.

**Contact cutané** Irritation cutanée. Dermate légère, éruption cutanée allergique.

**Contact oculaire** Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche.

**Moyens d'extinction inappropriés** Eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Produits de combustion dangereux** La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Monoxyde de carbone (oxide de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées. Ne pas rejeter dans les égouts.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Utiliser dans un espace bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

## Loxeal 58-31, 58-31LV

**Précautions de stockage** Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche et à une température comprise d'entre 5°C et 25°C. Protéger contre les rayons solaires. Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit pour des joints qui seront en contact avec de l'oxygène pur ou de la vapeur.

**Description d'usage** Adhésif. Agent d'étanchéité.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### ACIDE ACRYLIQUE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 ppm 6 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 10 ppm 30 mg/m<sup>3</sup>

##### ETHYLÈNE-GLYCOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 20 ppm 52 mg/m<sup>3</sup> vapeur

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 40 ppm 104 mg/m<sup>3</sup> vapeur

\*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

\* = Risque de pénétration percutanée.

#### 2-PHENOXYETHYL METHACRYLATE (CAS: 10595-06-9)

**DNEL** Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 12 mg/m<sup>3</sup>  
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 84 mg/m<sup>3</sup>  
Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/kg p.c. /jour

**PNEC** eau douce; 14.2 µg/l  
eau de mer; 1.42 µg/l  
Station d'épuration des eaux usées; 1.77 mg/l  
Sédiments (eau douce); 0.665 mg/kg  
Sédiments (eau de mer); 0.067 mg/kg  
Sol; 0.125 mg/kg

#### MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE (CAS: 868-77-9)

**DNEL** Travailleurs, Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.9 mg/m<sup>3</sup>  
Travailleurs, Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.3 mg/kg p.c. /jour

**PNEC** Travailleurs, Industrie - Eau; Long terme 0.482 mg/l  
Travailleurs, Industrie - Sol; Long terme 0.476 mg/kg  
Travailleurs, Industrie - Station d'épuration des eaux usées; Long terme 10 mg/l  
Travailleurs, Industrie - eau douce; 3.79 mg/kg

#### ACIDE ACRYLIQUE (CAS: 79-10-7)

**DNEL** Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 30 mg/m<sup>3</sup>  
Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 1 mg/cm<sup>2</sup>

## Loxeal 58-31, 58-31LV

<b>PNEC</b>	eau douce; 0.003 mg/l
	rejet intermittent; 0.001 mg/l
	eau de mer; 0 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 0.9 mg/l
	Sédiments (eau douce); 0.024 mg/kg p.c. /jour
	Sédiments (eau de mer); 0.002 mg/kg p.c. /jour

### HYDROPEROXYDE DE $\alpha,\alpha$ -DIMÉTHYLBENZYLE (CAS: 80-15-9)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6 mg/m <sup>3</sup>
<b>PNEC</b>	Travailleurs - eau douce; 0.0031 mg/l
	Travailleurs - eau de mer; 0.00031 mg/l
	Travailleurs - rejet intermittent; 0.031 mg/l
	Travailleurs, Industrie - Sol; 1.2 mg/kg
	Travailleurs - Station d'épuration des eaux usées; 0.35 mg/l
	Travailleurs - Sédiments (eau douce); 0.023 mg/kg
	Travailleurs - Sédiments (eau de mer); 0.0023 mg/kg
Travailleurs - Sol; 0.0029 mg/kg	

### ETHYLÈNE-GLYCOL (CAS: 107-21-1)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 35 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 106 mg/kg p.c. /jour
<b>PNEC</b>	eau douce; 10 mg/l
	eau de mer; 1 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 199.5 mg/l
	Sédiments (eau douce); 37 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 3.7 mg/kg
Sol; 1.53 mg/kg	

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



### Contrôles techniques appropriés

La ventilation normale (mécanique) de la pièce doit être adéquate lors d'un travail avec de petites quantités du produit. Prévoir un extracteur d'air mécanique localisé pour toute activité avec de grandes quantités du produit ou si nécessaire pour le confort des travailleurs.

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité approuvées ou un masque facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

## Loxeal 58-31, 58-31LV

<b>Protection des mains</b>	Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374. Pour une exposition jusqu'à 4 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: $\geq 0.4$ mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 0.5 heures. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur: $\geq 0.4$ mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter un bleu de travail ou une blouse
<b>Mesures d'hygiène</b>	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles.
<b>Protection respiratoire</b>	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre à vapeurs organiques. Type A. (EN14387)

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide visqueux.
<b>Couleur</b>	Rouge.
<b>Odeur</b>	Acrylique
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	Non pertinent.
<b>Point de fusion</b>	Non disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	$>100^{\circ}\text{C}$
<b>Point d'éclair</b>	$>100^{\circ}\text{C}$
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Non applicable.
<b>Pression de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	1.1
<b>Solubilité(s)</b>	Légèrement soluble dans l'eau. Miscible aux matériaux suivants: Solvants organiques.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non disponible.

## Loxeal 58-31, 58-31LV

**Température de décomposition** Non disponible.

**Viscosité** ≈105000 mPa s @ 25°C

**Propriétés comburantes** Non disponible.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations** Non pertinent.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants. Lumière.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter l'absence d'air et une contamination par des métaux. Protéger contre les rayons solaires.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Métaux et leurs sels, Agents de réduction, Oxydants, Free radical initiators.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composés organiques non identifiés.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Irritant pour la peau.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Irritant pour les yeux.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Aucunes dans les conditions normales.



## Loxeal 58-31, 58-31LV

**Inhalation** À des concentrations élevées, les vapeurs peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et causer de la toux.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### 2-PHENOXYETHYL METHACRYLATE

##### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>)** 5 000,0 mg/kg

**Espèces** Rat

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Pas d'information disponible.

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas d'information disponible.

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Légèrement irritant.

**Données sur l'animal** Index d'irritation cutanée primaire: 0.25

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Légèrement irritant.

##### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Aberration chromosomique: Négatif.

##### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

##### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Dépistage - NOAEL 800 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEL: 600 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

##### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** NOAEL 350 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

##### Danger par aspiration

## Loxeal 58-31, 58-31LV

**Danger par aspiration** Non disponible.

### MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 000,0

**Espèces** Rat

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 000,0

**Espèces** Lapin

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas d'information disponible.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Score érythème/escarre: Érythème très léger - à peine perceptible (1). Non irritant.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Moyennement irritant.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas de données de test particulières disponibles.

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Dépistage - NOAEL  $\geq$ 1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEL:  $\geq$ 1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas de données de test particulières disponibles.

#### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

## Loxeal 58-31, 58-31LV

**Exposition répétée STOT rép.** Pas de données de test particulières disponibles.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Non applicable.

### ACIDE ACRYLIQUE

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 1 405,0

**Espèces** Rat

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 000,0

**Espèces** Lapin

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> poussières/brouillards mg/l)** 3,6

**Espèces** Rat

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Lapin Très corrosif.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Lapin Corrosive

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Non sensibilisant.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** NOAEL >=78 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

**Cancérogénicité CIRC** CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** - NOAEL 460 mg/l, Orale, Rat P, F1

**Toxicité pour la reproduction - développement** Foetotoxicité: - NOAEC: >= 0.673 mg/l, Inhalatoire, Lapin

## Loxeal 58-31, 58-31LV

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

Danger par aspiration Non disponible.

### HYDROPEROXYDE DE $\alpha,\alpha$ -DIMÉTHYLBENZYLE

### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg) 328,0

Espèces Rat

### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg) 1 200,0

Espèces Rat

### Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> poussières/brouillards mg/l) 1,37

Espèces Rat

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Fortement irritant.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux.

### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

### Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Positif.

Essais de génotoxicité - in vivo Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

### Cancérogénicité

Cancérogénicité CMR: No

### Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de données de test particulières disponibles.

## Loxeal 58-31, 58-31LV

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEL:  $\geq 100$  mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas de données de test particulières disponibles.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas de données de test particulières disponibles.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

### Informations écologiques sur les composants

#### 2-PHENOXYETHYL METHACRYLATE

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 72 heures: 10 mg/l, Leuciscus idus (ide mélanote)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CL<sub>50</sub>, 48 heures: 1.21 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CL<sub>50</sub>, 72 heures: 4.44 mg/l, Desmodemus subspicatus

**Toxicité aiguë - microorganismes** CE<sub>50</sub>, 180 minutes: 177 mg/l, Boues activées

#### MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: > 100 mg/l, Oryzias latipes (médaka)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 380 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 836 mg/l, Selenastrum capricornutum  
NOEC, 72 heures: 400 mg/l, Selenastrum capricornutum

**Toxicité aiguë - microorganismes** CE<sub>50</sub>, 16 heures: > 3000 mg/l, Pseudomonas fluorescens

##### toxicité aquatique chronique

## Loxeal 58-31, 58-31LV

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, 21 jours: 24.1 mg/l, Daphnia magna

### ACIDE ACRYLIQUE

#### toxicité aquatique aiguë

**C(E)L<sub>50</sub>** 0.1 < C(E)L<sub>50</sub> ≤ 1

**Facteur M (aigu)** 1

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 222 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CL<sub>50</sub>, 24 heures: 270 mg/l, Daphnia magna  
CE<sub>50</sub>, 48 heures: 95 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 0.04 mg/l, Desmodemus subspicatus  
CE<sub>50</sub>, 96 heures: 0.17 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

**Toxicité aiguë - microorganismes** CE<sub>20</sub>, 30 minutes: 900 mg/l, Boues activées

#### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, 21 jours: 19 mg/l, Daphnia magna

### HYDROPEROXYDE DE α,α-DIMÉTHYLBENZYLE

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heure: 3.9 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

## 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles.

### Informations écologiques sur les composants

#### MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

**Biodégradation** Eau - Dégradation 84%: 28 jours

### ACIDE ACRYLIQUE

**Biodégradation** Eau - Dégradation 81%: 28 jours

#### HYDROPEROXYDE DE α,α-DIMÉTHYLBENZYLE

**Biodégradation** La substance est facilement biodégradable.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

### Informations écologiques sur les composants

#### MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

**Potentiel de bioaccumulation** FBC: 1.34 - 1.54,

### ACIDE ACRYLIQUE

## Loxeal 58-31, 58-31LV

Coefficient de partage log Kow: 0.46

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas de données disponibles.

### Informations écologiques sur les composants

#### MÉTHACRYLATE DE 2-HYDROXYÉTHYLE

Coefficient d'adsorption/désorption Eau - Koc: 42.7 @ 20°C

#### ACIDE ACRYLIQUE

Tension de surface 69.6 mN/m @ 20°C

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales. Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette même après la vidange.

**Méthodes de traitement des déchets** Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Classe déchet** 08 04 09\* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Général** Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin  
Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

## Loxeal 58-31, 58-31LV

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac** Non applicable.  
**conformément à l'annexe II de**  
**la convention Marpol 73/78 et**  
**au recueil IBC**

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Réglementations nationales</b>	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
<b>Législation UE</b>	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
<b>Document d'orientation</b>	Workplace Exposure Limits EH40. CHIP for everyone HSG228. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131. Safety Data Sheets for Substances and Preparations.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Date de révision</b>	12/03/2019
<b>Révision</b>	5
<b>Remplace la date</b>	13/03/2018

<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H331 Toxique par inhalation. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
---	--



## **Loxeal 58-31, 58-31LV**

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.